

## Etiquetage environnemental (Type DHUP 2010) :

**Classification pour l'ensemble des matières pouvant polluer l'air ou l'eau durant leur cycle de vie de E (très polluante) à A (non polluante):**

Seuils limites des concentrations d'exposition (en  $\mu\text{g.m}^{-3}$ ) et classes correspondantes:

Classes	E	D	C	B	A
TVOC	>2000	<2000	<1600	<1300	<1000
Formaldéhyde	>120	<120	<60	<30	<10
Acétaldéhyde	>400	<400	<300	<250	<200
Toluène	>600	<600	<500	<400	<300
Xylène	>400	<400	<300	<250	<200

Résultats des tests réalisés en novembre 2008 sur une fenêtre PVC selon protocole AFSSET 2006 (PV n°:766249B1 Eurofins)

Concentrations	Mesure Après 3 jours	Mesure après 28 jours	Classe
TVOC	< 5	<5	A
Formaldéhyde	< 1	<1	A
Acétaldéhyde	< 5	< 5	A
Toluène	Non détecté	Non détecté	A
Xylène	Non détecté	Non détecté	A
Substances cancérogènes	Non détectées	Non détectées	

Les niveaux obtenus sont 10 à 300 fois moins élevés que les seuils requis pour obtenir la classe A et donc très inférieurs aux exigences minimales